



Faculté des Sciences de Montpellier

CONSEIL

Séance du 10 avril 2024





MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

Collège A : Professeurs des Universités (10)

Rachel **CERDAN**

Benoite de **SAPORTA**

Guilhem **DESBROSSE**

Mathilde **DUFAY**

Thierry **GUILLET**

Souhila **KACI**

Philippe **MÜNCH**

Florence **PERRIN**

Christian **RETORÉ**

Arnaud **VIRAZEL**

Présent-e	Représenté-e par
X	
X (départ 11h30)	
X	
	Patrick CANADAS
X	
	Rachel CERDAN
X (départ 11h25)	
X	

Collège B : autres Enseignants Chercheurs et Enseignants (10)

Anne-Muriel **ARIGON**

Richard **ARINERO**

Sèverine **BERARD**

Patrick **CANADAS**

Sonia **CANTEL**

Nelly **GODEFROY**

Christine **LEREDDE**

Stéphanie **ROUALDES**

Constantin **VERNICOS**

Coralie **WEIGEL**

Présent-e	Représenté-e par
X (arrivée 11h30)	Sèverine BERARD
	Arnaud VIRAZEL
X (départ 12h30)	
X	
X (départ 12h30)	
X	
X	
	Nelly GODEFROY
X (départ 11h15)	
X	



**Collège C : Usagers (8)**

	Présent-e	Représenté-e par
Alétheïa BRUEL	X	
Mathéo HUBERT (Suppléant)	X	
Sarah Melina PARENT	X	
Aurélie JARRIGEON (Suppléante)		
Abdelhakim EL YOUBI		Mathilde BUGAREL
Julien GELUS (Suppléant)		
Aude BRETAGNOLLE	X	
Mathilde BUGAREL (Suppléante)	X	
Yanis GRILLOT	X	
Aurélien DALL'AGNOLA (Suppléant)		
Raphaël THOUROUDE	X	
Myriam CHAHLAL (Suppléante)		
Enora BADIN		Raphaël THOUROUDE
Louis DODARD (Suppléant)		
Ewen PHILIPPOT	X	
Lucile FROMENTIN (Suppléante)		



Collège D : Personnels IATSS (4)

Karine **ENDRES**

Corinne **FERNANDEZ**

Nabil **KOUADRI**

Thierry **VINDOLET**

Présent-e	Représenté-e par
	Christian RETORE
X (départ 11h50)	

Personnalités extérieures (4)

Claire **GATECEL**
(Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)

Karine **WISNIEWSKI**
(Conseil Départemental de l'Hérault)

Jacques **DIETRICH**
(Conseil Économique, Social et Environnemental
Régional-Occitanie- Pyrénées- Méditerranée)

Éric **JALLAS**
(Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)

Max **LEVITA**
(Montpellier Agglomération)

Présent-e	Représenté-e par
	Benoîte DE SAPORTA
	Philippe MÜNCH

Personnalités extérieures à titre personnel (3)

Arnault **IOUALALEN**

Florence **LAZARD**

Martine **LUMBRERAS**

Présent-e	Représenté-e par
	Corinne FERNANDEZ
X	

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le
Conseil d'Administration de l'Université Montpellier le 7 février 2022, - Chapitre 1 :
le Conseil de la Faculté des Sciences - ,

Membres en exercice : 40





INVITES PERMANENTS PRESENTS

- Directeurs·trices adjoints·tes

Sylvie **HURTREZ-BOUSSES** (Etudes)
Frédéric **LEMOIGNO** (Pratiques pédagogiques)
Isabelle **TOURNIER** (Finances)
Jean-Yves **WINUM** (Communication)

- Directeurs·trices Département d'enseignement

Sébastien **CLEMENT** (Chimie)
Benoîte **DE SAPORTA** (Mathématiques)
Thierry **GUILLET** (Physique)
Arnaud **MARTIN** (BE)
Philippe **MÜNCH** (IRES)
Fleurice **PARAT** (TEE)
Arnaud **VIRAZEL** (EEA)

- Directeurs·trices Administratifs·ves

Gilles **GUEVELLOU** (Directeur administratif)
Valérie **BEDU** (Directrice administrative adjointe – Gestion des Ressources)
Béatrice **GOUJON** (Directrice administrative adjointe – Affaires Générales, Réglementaires et Statutaires)

- Chefs·fes de service/pôle

Corinne **FERNANDEZ** (Service - Relations extérieures et partenariales)

Michèle **LEVEQUE** (Pôle - OFSI)
Mélissa **PERAZZI** (Pôle - Missions transverses)

- Secrétaire de séance

Sandra **GAUCERAND** (Assistante de direction)





Le mercredi 10 avril 2024, à 9 heures, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier se sont réunis sous la Présidence de **M. MARIN**, Directeur de la Faculté des Sciences, en Salle des Actes - bâtiment 7 du campus Triolet -.

M. MARIN salue l'assemblée et ouvre la séance. Il annonce l'ordre du jour initial :

1- Actualités,

2- Vote de relevés de Conclusions du Conseil de la FdS,

3- Vie du Campus :

a- Demande de subvention : Gala Sciences,

b- Domiciliation : Jeunes francophone Science,

4- Nomination des élus étudiants au Bureau du Conseil,

5- Présentation et vote : conventions,

6- Vote : adhésion de la FdS à la CDUS,

7- Relations Internationales : présentation et vote de la bourse exceptionnelle - année universitaire 2024-2025,

8- Pédagogie :

a- Présentation et vote : refonte du M2 parcours EGEN,

b- Présentation et vote : diplômés universitaires - année universitaire 2024-2025,

c- Présentation et vote : calendrier de la FdS - année universitaire 2024-2025,

9- Actualisation des chargés de mission,

10- Information : projets pédagogiques,

11- Questions diverses.

1- Actualités

a- Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

M. MARIN annonce que l'Université de Montpellier a demandé à chaque composante de désigner un référent pour la gestion de l'application MCC. Au titre de la Faculté des Sciences, c'est **Mme HURTREZ** qui a en charge la responsabilité de cette tâche. L'ensemble des référents ont ensuite été réunis par la DFE pour faire un point de situation.

M. MARIN ajoute que 4 vacataires ont été recrutés par l'établissement pour accompagner les composantes. Ils sont localisés au sein de la DFE.

M. MARIN rappelle que l'importation des structures a été effectuée mi-avril. Depuis le 9 avril 2024, la phase de saisie a débuté. Il précise que la FdS comprend plus de 2 500 UE.



b- Règlement des Enseignements, Etudes et Examens (R3E)

M. MARIN informe que la CFVU a validé, le 5 mars dernier, le R3E 2024-2025. Il ajoute que les composantes qui le souhaitent peuvent rédiger leur propre Règlement, qui complètera et/ou précisera celui de l'établissement.

c- Chaires de Professeurs Juniors (CPJ)

M. MARIN indique qu'en Conseil UEI du 13 mars dernier, il a été annoncé que l'UM bénéficiait de 6 Chaires de Professeurs Juniors (3 nouvelles et 3 republications).

M. MARIN explique que la FdS et l'IUT Nîmes sont concernés par une CPJ relative à la science du bois. Il précise que des discussions, au sujet de cette chaire, ont eu lieu entre la FdS, l'IUT Nîmes et le LMGC. Il a été convenu que l'affectation dépendrait du profil du candidat qui sera retenu.

d- Campagne ATER

M. MARIN informe que l'ensemble des demandes d'ATER déposées par la Faculté des Sciences ont été validées par les instances de l'établissement. Il ajoute que la phase de recrutement démarre.

e- Indemnitaire et temps de travail des BIATSS

M. MARIN signale que la Présidence UM et les organisations syndicales se sont rencontrées pour la 4^{ème} fois, le 2 avril 2024, pour discuter de l'indemnitaire et du temps de travail des agents BIATSS.

Actuellement, il est convenu :

- concernant l'indemnitaire : les agents de catégorie A et B bénéficieraient d'une augmentation de 100€ brut, et les agents de catégorie C d'une augmentation de 70€ brut.
- concernant le temps de travail : 2 jours de congés (dont un d'appui) seraient supprimés et le temps de travail serait augmenté de 10 minutes par jour.

M. MARIN insiste, les discussions sont toujours en cours, il est possible qu'il y ait encore des ajustements. Il ajoute que l'augmentation de l'indemnitaire sera prise sur les fonds propres de la composante.

Concernant les agents non titulaires, **M. MARIN** indique que la prime PIAC, dont ils bénéficient une fois par an, sera désormais mensualisée. Les personnes percevant le taux 1 passeront au taux 2 : le taux 1 sera supprimé ainsi que la période probatoire.

f- UE TEDS

M. MARIN rappelle que le Ministère a demandé aux universités de mettre en place un socle de connaissances et de compétences relatives à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) à destination de ses étudiants inscrits en 1^{er} cycle.

M. MARIN explique que la DFE a employé 2 personnes pour mettre en place un matériel pédagogique dédié, qui a été présenté aux composantes. **Mme HURTREZ**, **M. HERZLICH**, **M. LEMOIGNO** et **M. DESBROSSES** étaient présents lors de cette présentation, qu'ils ont jugé pas suffisamment adapté à notre usage. Ils ont été également surpris par la création des contenus pédagogiques, effectuée par des personnes qui ne disposent pas forcément des compétences nécessaires.

Mme HURTREZ précise que ce matériel concerne un socle trop basique pour un étudiant en biologie.



Mme HURTREZ ajoute qu'avec **M. DESBROSSES**, ils ont réuni les représentants de chaque département d'enseignement pour réfléchir à un cadrage qui correspondrait à l'ensemble des étudiants de la FdS, et dont la logique serait prioritairement pédagogique. Elle rappelle que les étudiants de la Faculté n'ont pas tous le même niveau concernant la transition écologique, ni les mêmes attentes.

g- Plateforme Monmaster

M. MARIN se félicite qu'une phase complémentaire ait été mise en place. Il rappelle que la Faculté a fait remonter un grand nombre d'éléments, dont certains ont été pris en compte. Ainsi, l'outil a été légèrement amélioré. Concernant l'apprentissage, le principe du 1^{er} arrivé, 1^{er} servi a été sanctuarisé.

h- Réforme de la formation des enseignants

M. MARIN constate que les informations annoncées par le Président de la République correspondent à celles qui avaient fuité il y a un mois : les professeurs du 1^{er} et 2^d degré passeront le concours dès la licence 3.

M. MARIN défend le fait que la Faculté des Sciences puisse rester responsable de la formation des enseignants de 2^d degré pour la partie scientifique, qui se réduit de plus en plus au fil des réformes. La composante qui s'est toujours adaptée aux réformes commence à avoir du mal, mais elle fera au mieux pour ne pas mettre en difficulté ses étudiants.

M. MARIN explique que **M. MÜNCH** a présenté au Comité de Direction (Codir) les points principaux de cette réforme afin que la Direction de la Faculté puisse se préparer à cette nouveauté.

M. MÜNCH précise ne toujours pas connaître exactement le contenu de la réforme. Toutefois, il informe que des modules complémentaires devront être mis en place pour la rentrée prochaine : « on a un mois pour préparer ces modules et 1 mois pour les modéliser dans nos maquettes ! ».

Pour **M. VERNICOS**, il faut mettre les politiques devant leurs responsabilités. La Faculté doit arrêter de s'adapter et d'anticiper les décisions du gouvernement. Il ajoute que les équipes sont fatiguées, certains collègues sont au bord du burn out.

M. MARIN comprend les alertes de **M. VERNICOS** et explique que les étudiants seront les 1^{ers} impactés, il faut donc voir ce que la composante peut faire pour eux.

M. MARIN indique que lors de la présentation de **M. MÜNCH** en Codir, il avait annoncé que l'on pourrait ne faire rien, mais les discussions ont montré l'impact négatif d'une telle décision sur les étudiants.

M. VERNICOS pense qu'il faut dire Stop au nom des enseignants-chercheurs, des enseignants et des étudiants.

M. MÜNCH explique qu'il essaie de procéder à des projections en attendant les textes définitifs. Il pense que le décret paraîtra en mai, et il faudra alors bien l'analyser.

M. MÜNCH ajoute que dans ce qui a été annoncé par **M. MACRON**, les étudiants reçus/collés (qui ont obtenu leur L3 mais n'ont pas réussi le concours) n'ont pas été pris en compte par la réforme : que faire de ces étudiants ? Il refuse de les laisser sur le carreau.



i- Distributions alimentaires

M. MARIN se réjouit que le Bureau de la Vie Etudiante, en partenariat avec l'association, extérieure à l'UM, Linkee, organise des distributions alimentaires à destination de tous les étudiants de Montpellier, tous les lundis soir, à la Maison des Etudiants Françoise Barré-Sinoussi du campus Triolet. Il précise que ce projet est mis en place pour une durée expérimentale de 2 mois.

M. MARIN ajoute que cela n'empêchera pas la Faculté des Sciences de poursuivre ses propres distributions alimentaires. Il rappelle qu'elle a mis en place cette démarche lors de la crise du Covid et que la demande est toujours aussi forte.

j- Statut étudiant salarié

M. MARIN indique le souhait de l'UM de normaliser un statut d'étudiant salarié. Il explique que cette annonce a fait débat concernant les difficultés rencontrées à ce sujet, en Conseil UEI du 3 avril dernier, notamment avec les UFR de Pharmacie et Médecine dont de nombreux étudiants exercent des activités salariées.

k- Conseil FdS - Démission

M. MARIN annonce la démission de **Mme TRESKARTES**, élue suppléante au collège des Usagers - liste des Z'élus -. Il ajoute que **Mme BUGAREL** prend la relève de **Mme TRESKARTES**, et l'invite à se présenter.

Mme BUGAREL informe être étudiante en L3 Sciences dans le premier degré et médiation scientifique à la FdS, ainsi que Chargée de mission de la Vie étudiante au sein de l'Université de Montpellier et élue au Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier.

l- LMD6

M. MARIN rappelle que le LMD6 débutera dans 3 ans, mais que les discussions ont déjà débuté. Il précise que le jeudi 28 mars, en réunion de direction (composée du Directeur, des Directeurs adjoints et de la Direction administrative), puis le mardi 2 avril, en Comité de Direction (composé des Directeurs des départements d'enseignement), il a été convenu des axes politiques suivants :

- La Licence :

- * La diversité des publics : la FdS accueille un très large public qui va du plus fragile au plus ambitieux,
- * L'encadrement rapproché : les enseignants seront face aux étudiants, avec le moins de distanciel possible,
- * Le travail sur l'aspect des compétences : il faut mettre en avant les compétences scientifiques qu'on obtient avec un diplôme de Licence de la Faculté des Sciences de Montpellier,
- * Favoriser l'orientation : les étudiants doivent posséder une vision sur les orientations possibles.

- Le Master :

- * L'insertion professionnelle : développement de l'apprentissage notamment,
- * L'interdisciplinarité doit être favorisée,
- * L'ouverture internationale,
- * La formation par la recherche via les laboratoires.



- *Le transversal* :

- * Rendre les étudiants acteurs de leur formation,
- * Considérer la problématique du développement durable,
- * S'interroger sur la place aux IA générative,
- * Insister sur l'importance de la démarche scientifique.

M. MARIN indique qu'il n'y a pas de groupe de travail LMD6 ; la construction et les décisions se prendront, dans un premier temps, en Comité de direction. Charge aux Directeurs de département de faire remonter les décisions aux équipes pédagogiques et de relayer les questions des équipes au Codir. La Direction rendra ensuite des comptes au Conseil qui sera sollicité pour valider les décisions prises par le Codir.

Mme BERARD note que certaines personnes sont favorables aux compétences et que d'autres le sont moins. Elle demande s'il existe un texte de référence à ce sujet.

Mme HURTREZ lui répond que les articles 2, 3, 6, 9, 10 et 11 de l'arrêté Licence évoquent les compétences. Les compétences englobent les savoir être, faire, et les savoirs. Elle rappelle que la Faculté enseigne des sciences et non des enseignements dogmatiques.

Mme HURTREZ explique que la Faculté a un travail à réaliser pour les évaluations concernant les compétences, mais aussi sur la construction de l'offre de formation.

Mme BERARD est d'accord sur le fait que la Faculté enseigne des compétences, mais elle craint que l'on impose une évaluation des compétences telle que celle qui est réalisée en collège.

M. MARIN la rassure : « on en n'est pas là ! ».

M. RETORE et **M. VERNICOS** font part de leurs avis concernant les compétences et leurs évaluations : ils sont contre.

M. MARIN constate la diversité d'opinions sur les compétences. La Faculté va s'adapter, et fera au mieux.

m- Questions diverses

M. MARIN interroge l'assemblée : a-t-elle des questions diverses ? Il précise qu'il y répondra en fin de séance s'il a les éléments lui permettant de le faire.

En l'absence de questions diverses, **M. MARIN** propose de passer au second point à l'ordre du jour.

2- Vote de relevés de Conclusions du Conseil de la FdS

M. MARIN invite le Conseil à se prononcer sur les relevés de conclusions des séances du 4 septembre 2023 et du 14 février 2024. Avant de procéder au vote, il demande à l'assemblée si elle a des questions.

Mme BERARD signale que l'émargement du collège des usagers n'apparaît pas dans le document du 14 février 2024. Elle souhaite qu'apparaisse également la remarque qu'elle avait émise concernant les DU.

Mme GAUCERAND demande à **Mme BERARD** de bien vouloir lui envoyer par écrit les propos qu'elle souhaite préciser. Elle les ajoutera, ainsi que l'émargement du Collège des usagers.



M. MARIN remercie **Mme BERARD** de sa vigilance et note la prise en compte de ces remarques. Il demande aux conseillers de lui faire confiance sur les modifications qui seront apportées aux documents.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les relevés de conclusions des Conseils de la Faculté des Sciences du 4 septembre 2023 et du 14 février 2024.

p.6

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 31

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME aux relevés de conclusions des Conseils de la Faculté des Sciences du 4 septembre 2023 et du 14 février 2024.

3- Vie du Campus

a- Demande de subvention : Gala Sciences

M. MARIN informe que l'association Bureau Des Etudiants Sciences (BDE Sciences) a organisé le 5 avril dernier le Gala Sciences au Mas de Couran, à Lattes. Etant invité, il a constaté que la soirée s'était bien passée, dans une bonne ambiance.

M. MARIN explique que cette demande de subvention de 500€ est rétroactive, du fait de l'absence de Conseil au mois de mars.

Mme BUGAREL et **M. GRILLOT** présentent l'association ainsi que la manifestation – annexe 1 -.

M. THOUROUDE note que les subventions attribuées aux associations étudiantes de la Faculté des Sciences s'élèvent habituellement à 300€. Il demande pour quelle raison cette dernière est de 500 €.

M. GRILLOT rappelle que le Gala s'adresse à tous les étudiants, sans exception, de la composante et que le montant a été discuté avec le Direction de la Faculté des Sciences.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la demande de subvention de l'association BDE Sciences, d'un montant de 500 euros.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 31

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la demande de subvention de l'association BDE Sciences, d'un montant de 500 euros.





M. MARIN remercie l'association pour l'organisation d'une telle manifestation qui a permis aux étudiants de passer une agréable soirée, dans un cadre agréable et sécurisé.

b- Domiciliation : Jeunes francophone Science

Mme MARIN indique que l'association « Jeunes Francophones et la Science » a demandé sa domiciliation à la Faculté des Sciences. Il précise que cette association est composée principalement d'enseignants-chercheurs de la composante.

Mme BRAUN-BRETON présente l'association – Annexe 2.

Mme LUMBRERAS regrette que les prénoms des membres de l'association ne soit pas indiqués. Elle ne peut savoir s'il s'agit de femmes ou d'hommes, et donc constater si la parité est respectée entre les membres. Elle regrette également que l'écriture inclusive ne soit pas appliquée dans le document.

Mme BRAUN-BRETON répond que la parité est bien respectée : le bureau est composé de 4 femmes et 3 hommes.

M. MARIN reconnaît que parfois, l'écriture inclusive alourdit les textes.

Pour **Mme LUMBRERAS**, il est important que ce style d'écriture soit respecté ; les filles se sentent ainsi plus concernées. Elle a pu en faire l'expérience lors de différentes rencontres. Elle conseille d'écrire le féminin puis le masculin plutôt que d'introduire le point médian.

Mme TOURNIER remercie les membres du bureau pour leur investissement dans cette association. Elle demande s'ils ont pensé à associer les masters enseignements.

Mme HURTREZ, membre du Bureau, répond qu'à terme il est prévu d'inclure les masters tels que MEEF, MédiAccess, les prépas AGREG, etc.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la demande de domiciliation de l'association de personnels « Jeunes Francophones et la Science ».

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 31

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la demande la demande de domiciliation de l'association de personnels « Jeunes Francophones et la Science ».

M. MARIN se réjouit de l'accueil de cette nouvelle association au sein de la Faculté et des activités proposées par celle-ci qui complètent ce qui est fait par la FdS.

Mme HURTREZ invite les personnes qui le souhaitent à adhérer à l'association ; tout le monde est le bienvenu.





4- Nomination des élus étudiants au Bureau du Conseil

Mme MARIN rappelle les fonctions du Bureau du Conseil de la FdS : préparer et discuter de l'ordre du jour du Conseil. Il rappelle qu'en février de nouveaux représentants étudiants - collège des usagers – ont été élus. Comme les autres membres du Conseil, des représentants de chaque liste doivent être nommés afin de participer au Bureau.

Il est convenu que :

- **Mme PARENT** représentera les Z'élus ; **M. GRILLOT** sera son suppléant,
- **M. THOUROUDE** représentera le SCUM ; **Mme BADIN** sera sa suppléante,
- **Mme BRUEL** représentera l'UNEF – Pour vous ! ; **M. HUBERT** sera son suppléant.

Mme BERARD salue ce principe qui est identique à celui appliqué aux collèges A et B.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer la proposition des représentants étudiants au sein du Bureau

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 31

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la proposition sus citée.

5- Présentation et vote : conventions

M. MARIN signale que toutes les conventions présentées au Conseil sont disponibles sur Moodle.

a- Convention de partenariat entre le « Domaine d'Ô » -Montpellier Métropole et l'UM-FdS

M. MARIN explique que l'objet de cette convention consiste à fixer un cadre de partenariat entre le Domaine d'O et L'UM-FdS afin de faciliter l'accès à une programmation culturelle à un public universitaire dans le cadre d'un parcours du spectateur. Ce partenariat permet également de favoriser le montage concerté de projets.

M. MARIN précise que le master Bois a souhaité effectuer sa cérémonie de remise des diplômes, en octobre 2023, au Domaine d'Ô. Les étudiants ont pu assister à une représentation et bénéficier d'actions de médiation. Le coût de ces prestations s'élève à 1 410.20 €.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la convention de partenariat entre le « Domaine d'Ô » - Montpellier Métropole et l'UM-FdS





RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 31
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention sus citée.

p.9

b- Convention de partenariat entre le CUFR de MAYOTTE et l'UM-FdS

M. MARIN explique qu'il s'agit du renouvellement, dans le cadre du LMD5, du partenariat pédagogique avec Mayotte, établi depuis 2015. Cet accord décrit les modalités et l'organisation administrative et pédagogique pour les 3 formations suivantes :

- la Licence Mention « Mathématiques » Parcours-Type : Mathématique et ses applications,
- la Licence Mention « Sciences de la vie » Parcours-Type : Biologie Ecologie,
- la Licence Mention « Sciences et technologies » Parcours SPDMS (Sciences dans le premier degré et médiation scientifique) en L3.

M. MARIN précise que le changement de statut de Mayotte (janvier 2024) ne remet pas en cause ce partenariat car la FdS porte l'accréditation de ces formations. La durée de cette convention est celle de l'accréditation.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la convention de partenariat entre le CUFR de MAYOTTE et l'UM-FdS.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 31
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention sus citée.

c- Convention de partenariat pédagogique de double diplôme concernant le master Eau - parcours « eau ressource » de l'UM-FdS et l'approfondissement en « Ingénierie de l'Environnement, de l'énergie et des risques » de l'IMT MINES ALES

M. MARIN note que ce double diplôme actuellement porté par **M. JOURDE** est mis à jour dans le cadre du LMD5. Cette convention, conclue pour la période d'accréditation, concerne au maximum 5 étudiants par session.

M. MARIN explique que les étudiants du Master de l'UM sont admis à l'issue de leur M1 qu'ils réalisent à l'UM, au sein de l'un des parcours de la mention Eau. Ils intègrent ensuite le cursus de double diplôme à l'IMT Alès pour suivre les S07 et S08 (2^e année du cursus ingénieur) en s'inscrivant en parallèle en M1 dans le parcours « complément d'ingénierie » à l'UM. Ces étudiants effectuent leur troisième année - semestres S09 et S10 - au sein de à l'IMT Alès et s'inscrivent en parallèle dans leur parcours initial de Master 2 Eau.

M. MARIN ajoute que les élèves ingénieurs sont, quant à eux, sélectionnés après les deux premières années de formation en école d'ingénieurs. Le cursus intègre donc les deux premières années au sein de leur établissement d'origine, à l'IMT Alès et ils s'inscrivent en deuxième année du master Eau dans le parcours « Eau Ressource ».





Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la convention entre le l'IMT Mines d'Alès et l'UM-FdS.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 31
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 31

Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention sus citée.

d- Convention de partenariat international entre l'UM-FdS et University of Sheffield (Grande-Bretagne)

M. MARIN indique que comme la Grande Bretagne est sortie de l'UE, elle ne peut plus participer aux échanges ERASMUS+. La convention de mobilité académique, proposée au vote du Conseil, va permettre des échanges d'étudiants entre le Département de Mathématiques de la FdS et l'Ecole de Mathématiques et de Statistiques de l'Université de Sheffield. Cet accord est conclu pour 5 ans.

M. MARIN ajoute qu'il est prévu la mobilité de 2 étudiants par année universitaire, ou 4 étudiants d'un semestre chacun, sans obligation d'une réciprocité annuelle, pour une période de 3 à 10 mois.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la convention de partenariat international entre l'UM-FdS et University of Sheffield (Grande-Bretagne).

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 30
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 30

Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention sus citée.

e- Convention de prêt d'exposition « Mathématiques, Informatique avec elles »

M. MARIN indique qu'il s'agit d'un prêt à titre gracieux de cette nouvelle exposition « Mathématiques, Informatique avec elles » visant à promouvoir auprès des jeunes filles les métiers autour des mathématiques et de l'informatique. Cette exposition itinérante a été accueillie au collège Jules Ferry à Montpellier du 10 janvier 2024 au 07 février 2024.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la convention de prêt entre l'UM-FdS et le collège Jules Ferry (Montpellier).

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 30
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Pour : 30
Contre : 0



Suffrages valablement exprimés : 30

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention sus citée.

f- Pour information : conventions de mécénat du groupe SIAT

M. MARIN rappelle que la procédure du mécénat est très encadrée par la DAGI. Le don de l'entreprise mécène doit être voté par le CA de l'UM car il fait ensuite l'objet d'un reçu fiscal émis par l'agent comptable ce qui permet ensuite une déduction fiscale pour l'entreprise.

M. MARIN informe que le Groupe SIAT est l'une des plus grandes scieries d'Europe. Elle renouvelle son intérêt pour le Master Sciences du Bois avec, cette fois-ci, une convention de mécénat de 3 ans : 10 000€ en 2024, la même somme en 2025 et en 2026.

g- Pour information : accord-cadre de coopération inter universitaire entre l'UM et CHANG MAI UNIVERSITY (Thaïlande).

M. MARIN indique que le renouvellement de cet accord cadre, dont **M. AZEMA** est le porteur, a été établi d'établissement à établissement. Il réaffirme la volonté de l'UM et de Chang Mai University d'approfondir leurs relations en vue de contribuer au développement des échanges et des activités de formation et de recherche.

6- Vote : adhésion de la FdS à la CDUS

M. MARIN annonce que la Faculté des Sciences renouvelle son adhésion à la CDUS, lui-même a adhéré à titre personnel.

M. MARIN annonce que le montant de l'adhésion de la composante est de 950 euros.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'adhésion de la composante à la Conférence des doyens et directeurs des UFR scientifiques (CDUS) pour l'année 2024.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à l'adhésion de la composante à la CDUS pour l'année 2024.

7- Relations Internationales : présentation et vote de la bourse exceptionnelle - année universitaire 2024-2025

M. MARIN rappelle que jusqu'à l'an dernier, la Faculté des Sciences attribuait cette bourse au retour de mobilité des étudiants, sous condition de réussite de leur année. Désormais, la Faculté souhaite que les étudiants en bénéficient avant leur départ.

p.11





M. AZEMA présente la bourse exceptionnelle à la mobilité pour l'année 2024-2025, annexe 3.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la bourse exceptionnelle à la mobilité - année universitaire 2024-2025.

p.12

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 26

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la bourse exceptionnelle à la mobilité - année universitaire 2024-2025.

8- Pédagogie

a- *Présentation et vote : refonte du M2 parcours EGEN*

M. MARTIN, Directeur du département d'enseignement Biologie-Ecologie présente le parcours EGEN, annexe 4.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le *parcours Environnement et Gestion des Espaces Naturels, du master Biologie Écologie Évolution*.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 26

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME au parcours Environnement et Gestion des Espaces Naturels, du master Biologie Écologie Évolution.

b- *Présentation et vote : diplômes universitaires - année universitaire 2024-2025*

- Diplôme d'études supérieures universitaires « Préparation au concours externe de l'agrégation de mathématiques »

M. HILLARET, responsable du DESU, présente la formation, annexe 5.

M. MARIN constate, qu'encore une fois, la Faculté doit s'adapter en proposant une solution à des étudiants qui ont validé leur master mais qui n'ont pas obtenu le concours.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le *Diplôme d'études supérieures universitaires « Préparation au concours externe de l'agrégation de mathématiques »*





RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 26
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME au Diplôme d'études supérieures universitaires sus cité.

- Diplôme Universitaire CMI Informatique

Mme ARIGON, qui représente **Mme BAERT**, responsable de la formation, présente le Diplôme Universitaire CMI Informatique, annexe 6.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le Diplôme Universitaire « CMI Ingénierie Informatique ».

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 24
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 24

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME au diplôme universitaire sus cité.

- Diplôme Universitaire Summer School

M. AZEMA, qui représente **M. ALI**, responsable de la formation, présente le Diplôme Universitaire Summer School, annexe 7.

Mme BERARD demande quel type de compétences valide ce DU.

M. MARIN répond que ce Diplôme Universitaire Summer School permet aux étudiants de développer des interactions avec la recherche, en visitant des laboratoires, en rencontrant des chercheurs, etc.

Pour **Mme BERARD**, il ne s'agit pas d'un DU mais d'une école d'été.

Mme HURTREZ explique que le DU permet de percevoir des frais d'inscription et les étudiants pourront réaliser toutes les activités proposées.

M. MARIN complète, un laboratoire aurait pu procéder différemment mais une Faculté ne peut collecter des droits d'inscription indépendamment du cadre ministériel fixé.

M. CANADAS constate qu'il est prévu des visites culturelles. Il se demande si le service Art et Culture de l'établissement a été contacté.

Mme SANCHEZ, gestionnaire au pôle Relations Internationales, répond qu'il s'agit de visites de vignobles, de ce fait ce service n'est pas concerné.

M. MARIN l'invite toutefois à s'en rapprocher.

Mme LUMBRERAS constate qu'encore une fois, le féminin n'apparaît pas dans la présentation projetée à l'assemblée.



M. MARIN rassure **Mme LUMBRERAS**, avec **Mme GAUCERAND**, ils feront en sorte que l'écriture inclusive apparaisse dans les futures présentations.

Mme PARENT s'interroge sur la manière dont les étudiants des universités partenaires ont été informés de ce DU.

Mme SANCHEZ explique que ce sont les Directions des Relations Internationales de ces établissements qui ont fait la promotion auprès de leurs étudiants.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le Diplôme Universitaire « Summer School ».

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 24

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 24

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 3

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au diplôme universitaire sus cité.

c- Présentation et vote : calendrier de la FdS - année universitaire 2024-2025

M. MARIN présente une proposition de calendrier FdS pour l'année 2024-2025, annexe 8. Il souligne qu'il a été ajouté, cette année, la mention « Des épreuves de contrôle continu et d'examen peuvent avoir lieu pendant toute la période des enseignements. Les semaines d'examen affichées ici ne concernent que les épreuves organisées par les services centraux de la FDS. En tout état de cause, seules les dates mentionnées sur les convocations font foi. »

Mme HURTREZ attire l'attention sur la semaine précédant les vacances de fin d'année où il est prévu des épreuves finales de CCI de session 1, pour les semestres impairs.

Mme WEIGEL demande s'il est possible de programmer des TD pendant cette dernière semaine de décembre.

Mme HURTREZ répond qu'il est possible de dispenser des enseignements mais il ne faut pas oublier de les noter dans les trames des emplois du temps.

Mme PARENT souhaite avoir des précisions sur la période de rattrapage pour les L3, en mars. Elle précise que d'après les retours des étudiants, les L3 apprécient de pouvoir passer leurs examens de session 2 du S1, durant cette période, car ils souhaitent disposer de leurs notes au moment de l'ouverture des candidatures à MonMaster

Mme HURTREZ précise qu'il n'y a aucune obligation et que cela dépend des disciplines et des demandes des équipes pédagogiques qui savent ce qui est le mieux pour leurs étudiants.

Mme HURTREZ rappelle que cette année les candidatures sur MonMaster ont été fermées le 24 mars, ce qui signifie que les enseignants n'ont pas eu le temps de corriger toutes les copies.

Mme LEREDDE fait savoir qu'elle a eu des retours négatifs concernant cette période d'examens pour les L3 : les notes ne sont pas forcément meilleures en mars, faute de temps de révision.

Mme BUGAREL demande si la direction a des retours quantifiés.



Mme HURTREZ lui répond qu'il n'y a pas de retour quantifié, elle fait confiance aux équipes pédagogiques.

Mme BUGAREL propose de sonder les étudiants.

M. MARIN indique qu'il est possible de faire une étude.

M. MARIN comprend la remarque de **Mmes PARENT** et **BUGAREL** mais il note qu'en plus de la réponse de **Mme HURTREZ**, il y a une contrainte d'organisation : les étudiants peuvent avoir des enseignements en même temps que leurs examens, ce qui ne les met pas dans les meilleures conditions pour composer.

Mme PARENT constate qu'il y a 2 ressentis : celui des étudiants et celui des enseignants.

Pour laisser libre choix aux équipes pédagogiques, **Mme HURTREZ** propose de supprimer les mentions Licence et Master sur le calendrier.

M. PHILIPPOT propose de déplacer une semaine d'examen de janvier en décembre.

Mme HURTREZ indique que cela avait déjà été évoqué. Mais si on met des examens fin décembre cela alourdira les missions des pôles examens et logistique, qui sont en pic d'activité à cette période, et, de plus, les étudiants auront moins de temps pour réviser.

M. THOUROUDE demande pour quelle raison la rentrée des Masters se fait en août.

Mme HURTREZ lui répond qu'il s'agit d'une possibilité, mais, encore une fois, il n'y a pas d'obligation. Elle ajoute que certains masters, comme le MEEF, a pour coutume de débiter en août.

En l'absence de nouvelle remarque, **M. MARIN** propose au Conseil de passer au vote de ce calendrier. Il précise que les mentions Licence et Master ont été supprimées et que les périodes d'examens mentionnées concernent principalement celles organisées par les services administratifs de la FdS ; les enseignants peuvent organiser des examens en dehors de ces périodes tout en respectant la réglementation.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le calendrier de la Faculté des Sciences – année universitaire 2024-2025.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 21

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 21

Pour : 13

Contre : 5

Abstention : 3

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au calendrier de la Faculté des Sciences – année universitaire 2024-2025.

M. MARIN regrette que ce calendrier ait été adopté, sans la pleine adhésion des étudiants.

Mme PARENT signale qu'elle représente au mieux les étudiants qui l'ont élue, il n'y a rien de personnel.





9- Actualisation des chargés de mission

M. MARIN indique que 2 nouvelles chargées de mission ont rejoint l'équipe :

- **Mme PARENT**, Représentante étudiante auprès de la Direction. **M. MARIN** explique que **M. CAMACHO-HENRIQUES** a quitté l'université pour une formation de conducteur ferroviaire à la SNCF. Après discussion avec la Direction, il a proposé **Mme PARENT** pour le remplacer.

- **Mme CHALBI**, Chargée de mission Culture et Relation Art et Sciences. **M. MARIN** présente sa fiche de mission et se félicite que la Faculté des Sciences fasse la promotion de la culture, de l'art et des sciences.

p.16

10-Information : projets pédagogiques

M. MARIN explique que la direction s'est rapprochée des départements pour connaître leurs besoins. Les projets transmis ont été présentés, et validés en Codir. Il a demandé à **Mme TOURNIER** de bien vouloir faire la présentation au Conseil des projets validés, annexe 9.

11-Questions diverses

M. GUILLET demande des précisions sur la LPro EDEN : sera-t-elle délocalisée au Vigan ?

Mme HURTREZ regrette que **M. MARTIN** soit parti. Elle explique que la Direction avait demandé qu'il ne soit pas envisagé de délocalisation totale au Vigan pour l'année universitaire 2024/2025.

M. MARIN ajoute que tout avait été très clairement énoncé au Directeur et aux adjoints du département BE.

Mme TOURNIER ajoute que le matériel demandé pour les projets pédagogiques sont mobiles. Ils pourront être installés sur le campus Triolet ou au Vigan, mais il appartiendra à la Faculté des Sciences.

M. GUILLET rappelle qu'il avait été sollicité un bilan à mi-mandat pour les Directeurs adjoints et les chargés de mission.

M. MARIN le remercie de ce rappel, il présentera un bilan d'ici la fin de l'année.

M. MARIN remercie l'auditoire de sa présence et des débats portés durant cette séance puis clôt la séance à 13 heures 10.

Le Président de séance

Jean-Michel Marin

La secrétaire de séance

Sandra Gaucerand



ANNEXES



BDE Sciences Montpellier

Subvention FDS

2023-2024

**BDE SCIENCES
MONTPELLIER**

Présentation de l'association

Les adhérents

Le BDE Sciences compte aujourd'hui
700 adhérents.

Acteur de la vie étudiante sur la Faculté des Sciences

Le BDE Sciences a pour objectif de
participer activement à la vie étudiante de
la faculté des sciences.

Représentation étudiante

Le BDE Sciences est adhérent à l'AGEM
et à la FNEB.



GALA SCIENCES

Mas de Couran

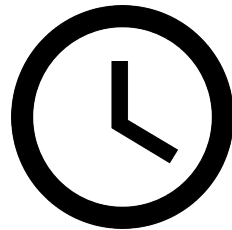
VENDREDI 5 AVRIL

DE 19H À 2H

ADHÉRENTS : 23€ NON ADHÉRENTS : 28€



Quatrième édition du GALA Sciences



Le 5 Avril 2024 de 18h00 à 02h00



Le Mas de Couran, Lattes, 34970

Déroulement

8h00 - 17h30

Organisation de l'évènement sur place
par l'association

18h00 - 19h30

Accueil des invités suivi du buffet
dinatoire

19h30 - 2h00

Accueil des étudiants suivi de la soirée

2h00 - 5h00

Rangement de la salle par l'association

Objectif de l'action



- Clôturer l'année universitaire



- Clôturer le mandat 2023-2024

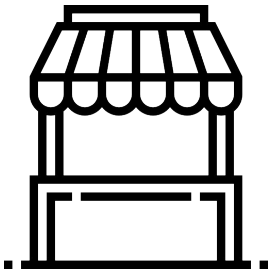


- Rassembler les étudiants de la Faculté des Sciences
- Fédérer et renforcer le sentiment d'appartenance

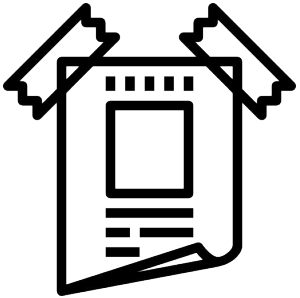


- Rassembler et remercier les acteurs et partenaires du BDE

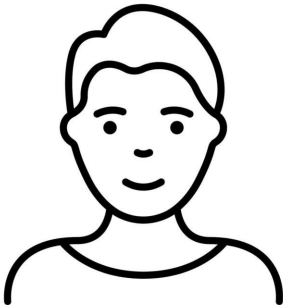
Prévention



Présence d'un stand de prévention (Avenir Santé)
Distribution d'éthylotest, de bouchons d'oreilles,
capotes de verres, préservatifs...



Présence d'affiches de prévention dans la salle : sur les
dangers de l'alcool, le harcèlement, conduite en état
d'ivresse...



Présence de plusieurs membres du Bureau formé au
PSC1, PSSM et Pompier.

Budget Prévisionnel

GALA 2024

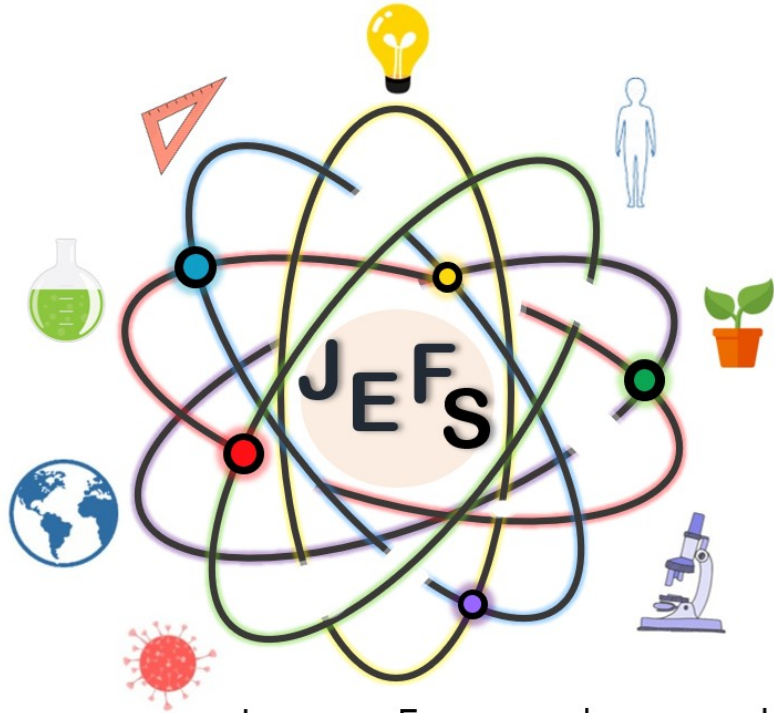
Recettes prévues

Nature	Société / Instance	Montant (en €)	Date de réception
Vente x200 places		4 600,00 €	
Subvention	FDS	500,00 €	
Subvention	FSDIE	2 800,00 €	
Investissement	BDE	2 100,00 €	
TOTAL		10 000,00 €	

Dépenses prévues

Nature	Société / Instance	Montant (en €)	Date du paiement
Lieu		3 400,00 €	
Transport		2 000,00 €	
Buffet		600,00 €	
Nourriture		1 490,00 €	
Décoration		300,00 €	
Sécurité		800,00 €	
Bracelets		230,00 €	
Verres		230,00 €	
Borne Candela		250,00 €	
DJ		700,00 €	
TOTAL		10 000,00 €	

Ensemble, décryptons la science !



Jeunes Francophones et la Science

Nos objectifs

- Encourager les enfants et les adolescentes et adolescents à s'intéresser à la science
- Développer leur esprit critique par leur participation active au travail d'édition
- Mettre ainsi à disposition en accès libre des ressources de qualité accessibles au plus grand nombre

Notre mode d'action

- Faire éditer des articles scientifiques par des jeunes du CE2 au lycée avec l'aide de mentors (chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants).
- Les commentaires des jeunes sont transmis aux auteurs qui révisent leur article.
- Les articles sont publiés en accès libre sur notre site (jeunesfrancophonesetlascience.fr)

Les articles

- Plus de 130 articles traduits à partir des collections de notre partenaire **Frontiers for Young Minds**.
- Des articles originaux en français (et en anglais)
- Différentes thématiques abordées : Biologie, Physique, Chimie, Mathématiques, Informatique et Ingénierie.
- 5 collections : les microbes et nous, la communication, notre monde en évolution, notre corps notre santé et prix Nobel

L'association (2024)

Le bureau

C. BRAUN-BRETON
Pr UM-FdS

U. HIBNER
DR INSERM

S. BOUSSES-HURTREZ
Pr UM-FdS

M. ABKARIAN
DR CNRS

M. SICARD
Pr UM-FdS

M. PEQUIGNOT
CR INSERM

F. LEMOIGNO
MCU UM-FdS

Le comité scientifique

P. Belmont

E. Ghys

M. Goldman

C. Jessus

P. Lopez

M. Mézard

M. Morange

F. N'Toumi

M. Raymond

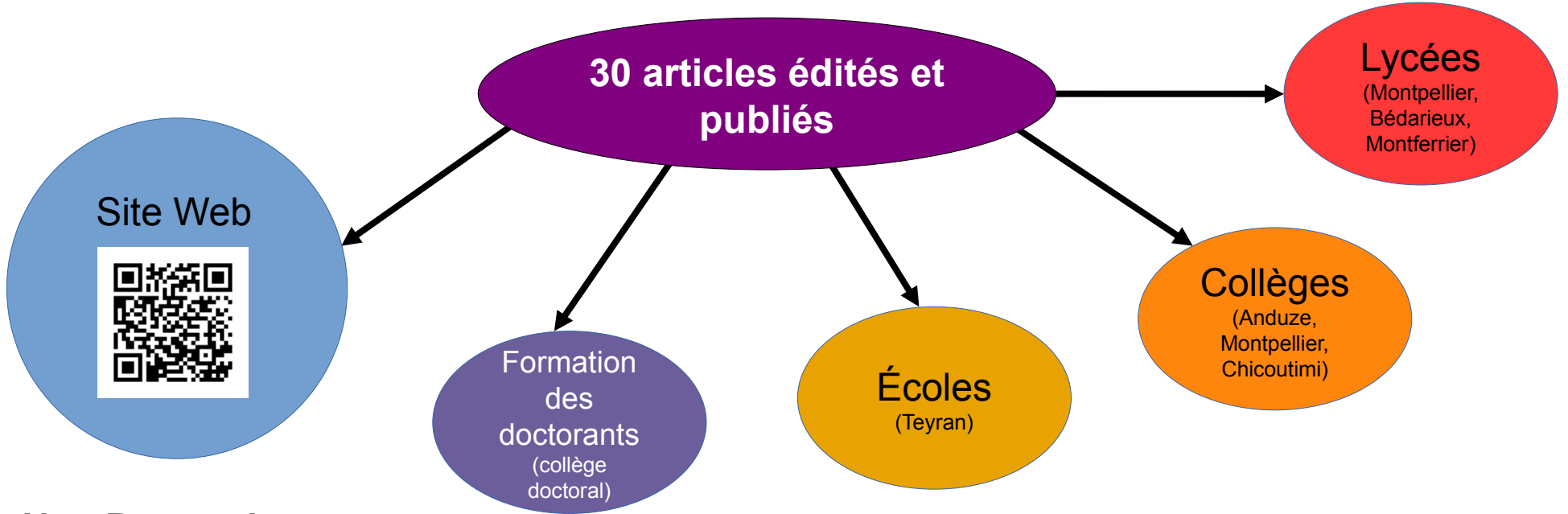
R. Rodriguez

A. Sirigu

Les adhérents

61 adhérents dont 20 enseignants chercheurs de la FDS

Bilan - Actions



Nos Partenaires



Demande de partenariat et de domiciliation à la FdS

- Une même volonté de développer un accès libre à la science et l'esprit critique chez les plus jeunes,
- Une implantation locale forte des principaux acteurs de l'association,
- Une participation des doctorants de l'UM, voire des étudiants de Master au mentorat des jeunes éditeurs et éditrices.



Modalité d'attribution

- Bourse ouverte à tous les étudiants sans condition de ressources
- Mobilité études uniquement
- Concerne toutes les destinations Europe et Hors-Europe
- Fiche de candidature
- Dossiers examinés par commission RI sur des critères parmi lesquels la performance académique, la situation financière de l'étudiant, son projet (réflexion, objectifs, perspectives)
- Constitution d'une grille d'évaluation avec un barème par item : chaque candidature obtient un score – les 20 meilleures sont sélectionnées





Montant de la bourse

20 bourses par an d'un montant de 1000 euros





Processus de sélection

- Candidature pour la bourse exceptionnelle entre janvier et mars
- Réunion de la commission constituée de tous les correspondants RI des départements + le pôle RI qui statue sur l'attribution des bourses (fin mars/début avril)
- Retour motivé de la commission à chaque étudiant, qu'il soit positif ou négatif (grille d'évaluation)





Engagement

- L'étudiant signe une lettre d'engagement et s'engage à reverser sa bourse si la mobilité ne se fait pas ou est interrompue (justificatifs à fournir)
- L'étudiant est ambassadeur de la FDS dans son université d'accueil et participe à la promotion de la mobilité internationale auprès des étudiants de la FDS (envoi de photos/vidéos ou autres supports de communication, activité sur les RS, participation aux évènements RI à son retour, etc.)



Parcours : Environnement et Gestion des Espaces Naturels en bi-diplomation avec la Maîtrise en écologie de l'UQAT



Resp. **Adam A. Ali** (Université de Montpellier) & **Mebarek Lamara** (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue)

Le parcours a pour objectif de former des spécialistes de **l'écologie** aptes à poursuivre des études **de 3^{ème} cycle en recherche ou à intégrer le marché du travail** où ils pourront mettre à profit leurs compétences dans un contexte professionnel et contribuer à l'identification, à l'analyse et à la résolution de problématiques liées à la gestion et à l'aménagement des écosystèmes. Les principaux champs d'activité sont l'écologie appliquée aux milieux forestiers et à la restauration des milieux perturbés.

Nombre de places : 5-8

5-8 bourses de recherche 11 500 euros (environ 18 000 CDN) /an sur 2 ans

Un double diplôme en Ecologie et Gestion des Espaces Naturels

Cheminement (UM-UQAT)

Les étudiants issus de ce parcours international sont inscrits dans les deux universités parallèlement durant deux ans. A l'issue de ces deux années, s'ils ont réussi leur cursus, ils reçoivent un diplôme et un relevé de note de chacune des deux universités partenaires. **Ils sont donc doublement diplômés: à la Maîtrise en écologie de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et de l'Université de Montpellier (UM).** Il ne s'agit donc pas d'un programme d'échange mais bien d'un diplôme organisé et délivré par les deux universités partenaires.

ACTIVITÉ	ECTS	1er septembre – 31 décembre UM	1er janvier – 31 août UQAT	1er septembre – 31 décembre UQAT	1er janvier – 31 août UQAT
Écologie 1: concepts, outils et applications	8	UM (P)			
Évolution 1	8	UM (P)			
Étude de la variabilité	4	UM (P)			
Écologie approfondie des écosystèmes	6	UM (P)			
Description et inférence ou Traitement avancé des données	2	UM (P)			
Anglais/Professionalisation	2	UM (P)			
Initiation à la recherche en sciences naturelles	2		UQAT (P)		
Proposition de recherche	4		UQAT (P)		
Systèmes d'information géographique ou Dendroécologie ¹	6		UQAT (P)		
Aménagement des écosystèmes forestiers ²	6		UQAT (P)		
Engagement communautaire	2			UQAT (P)	
Analyse et modélisation des données écologiques ou Analyse des données complexe	6			UQAT (P)	UQAT (P)
Communication scientifique et vulgarisation	4				UQAT (P)
Mémoire de recherche	60				UQAT (P)
TOTAL	120				

Critères d'admission dans le parcours EGEN

Être titulaire d'un baccalauréat / Licence ou l'équivalent en biologie ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins **3,2 (12/20)** sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure ou égale à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Modalités de candidature

1/L'entrée se fait uniquement en septembre à l'Université de Montpellier, donc en M1. Autrement dit : Aucune candidature dans ce cheminement/parcours entre le M1 (première année) et le M2 (deuxième année) ne sera acceptée. **Le et la candidate devra OBLIGATOIREMENT prendre contact avec un enseignant-chercheur et valider un projet de recherche (voir liste des stages sur les sites web de l'UQAT et l'UM).** Pour rappel le ou la candidate aura une bourse pour effectuer ses études et travaux de recherche.

2/ Le candidat (e) doit au préalable contacter un professeur qui accepte d'encadrer son mémoire de maîtrise.

3/ La période de candidature se déroule début avril (cf. TMM).

3/ Pour être admis à cette double diplomation, l'étudiant(e) devra présenter **une double demande d'admission** à la Maîtrise en Ecologie de l'UQAT et au Master Biodiversité, Ecologie et Evolution, parcours ECOSYSTEME, de l'UM, selon les modalités de candidature en vigueur dans les deux établissements (voir pour l'UQAT : <https://www.uqat.ca/admission/> et pour l'UM: <https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/>). Les dossiers de candidature seront examinés par les deux universités. Pour être admis à cette bi-diplomation, l'étudiant(e) doit être admis(e) dans les universités selon les règles et conditions d'admission de ce cheminement/parcours de bi-diplomation des 2 universités.

*Si vous êtes ressortissants d'un pays membre de la communauté européenne, vous devez également faire une double candidature selon les mêmes modalités. Si vous êtes ressortissants d'un pays hors UE, pour la candidature à l'UM en plus du dépôt du dossier sur ce site, vous devez **OBLIGATOIREMENT candidater via Campus France** (liste sur le site Campus France). Attention à respecter les délais de procédure.*

Frais de scolarité

Les étudiants paient les frais de scolarité à l'établissement dans lequel ils suivent le cours (UM et UQAT en M1 et UQAT en M2). Les règles de financement s'appliquent en fonction des lois et règlements en vigueur dans chacun des pays et dans chaque établissement.

Le paiement des frais de scolarité diffère entre les deux universités partenaires : les étudiants de l'UQAT paient leur frais de scolarité sur une base semestrielle. Les étudiants de l'UM paient leur frais de scolarité à l'année universitaire.

Les étudiants pourront accéder à une bourse d'un montant de 11 500 euros (environ 18 000 CDN) par an pour couvrir l'ensemble de leur frais de scolarité. Tous les autres frais, incluant les frais de transport et de séjour (logement et nourriture), sont assumés par les étudiants qui doivent se conformer aux lois et règlements qui régissent le pays d'accueil, notamment en ce qui a trait à la couverture d'assurance-maladie.

DESU

Préparation à l'agrégation externe de mathématiques

Contexte

Masterisation de la préparation à l'agrégation

Vivier d'étudiants reçu-collés
(titulaire d'un M2 en attente de réussite au concours)

Diplôme d'études supérieures universitaires

Diplôme entre M2 et Doctorat
Etudiants pouvant assumer une vacation d'enseignement

Contenu de la formation

Premier semestre:

- Analyse//Algèbre
- Séances d'exercice
- Epistémologie et Didactique des mathématiques
- Préparation aux oraux ou Tutorat

Deuxième semestre:

- Préparation aux oraux 2
- Préparation aux écrits
- Préparation à l'oral d'option
- Stage d'oraux blancs (3H SPS)

Pour 2024-2025

Retours 2023-2024 :

2 étudiants inscrits (dont 1 vacataire)
Structure du diplôme affinée
Impressions très positives des étudiants

Budget (par étudiant):

Recettes : Inscription (280 euro)
Dépenses : Stages (3H SPS), Tutorat (1H SPS)

Objectifs :

Pérenniser la formation
Diffuser à plus large échelle

D.U. Cursus Master en Ingénierie Informatique

Conseil de la FDS

10 avril 2024

Qu'est ce qu'un CMI ?



Formation renforcée/sélective en 5 ans avec un label national CMI-Figure



Adossé à un laboratoire de Recherche : le LIRMM



Référentiel Figure :

20 % d'enseignements supp.
36 ECTS en L+24 ECTS en M

Ouverture sociétale et culturelle

Activités de mise en situation / Projets

52 semaines stage

Mobilité internationale,
Certifications obligatoires

PIX + Langues
→ Voltaire



4 composantes dans les Compétences

Socle spécialité : 50 %
Discipline fondamentale 20%

Compétences scientifiques 10 %
Ouverture sociétale 20%

Historique des recrutements du CMI Informatique à l'UM

Ouverture en 2012
avec 150 étudiants en
L1 sur 6 spécialités.

- Recrutement pendant les réunions de rentrée avec beaucoup d'abandons

APB 2015 : entrée des
CMIS en *Formation en
ingénierie*

- 50 dossiers
15 admis
13 inscrits

Parcoursup 2023 :

- 654 dossiers
200 auditionnés
143 Classés
32 étudiants

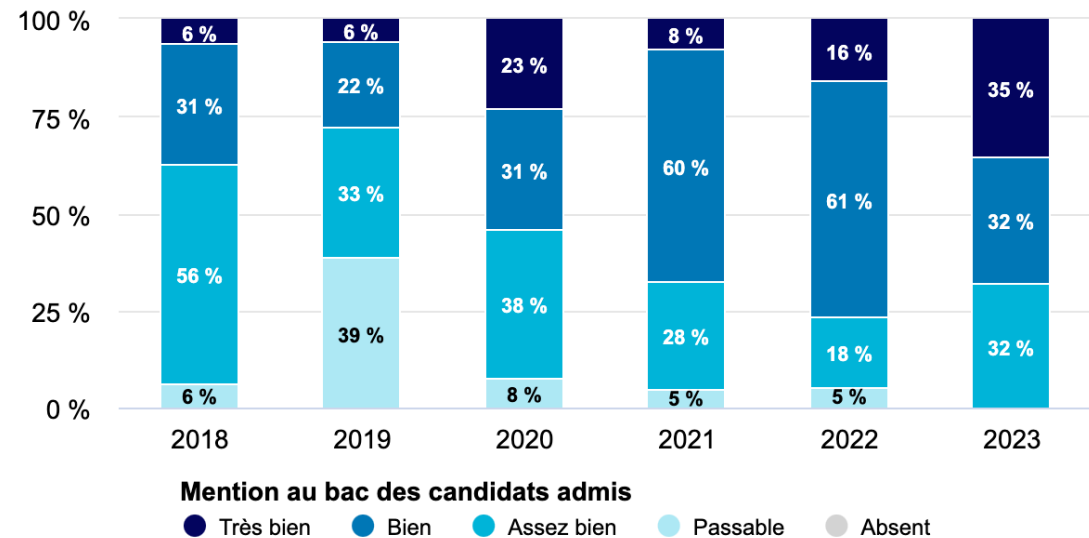
Pourquoi ?

Augmenter le vivier et la réussite des étudiants en Informatique

Depuis 2021 et la création du DU :

- 70 % des CMI1 avec mention B ou TB
- 75 % de réussite en CMI1 vs 40% en L1 Info.
- 100 % après la L1

Université de Montpellier - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie



Champ : Néo-bacheliers admis (31 en 2023).

Source : MESR-SIES, données open data Parcoursup.

Dernière mise à jour des données : 15 février 2024.

SupTracker

CMI Informatique : version LMD5

Création du
DU englobant
2021 :
préconisation du
réseau FIGURE
Diplôme VS label

DU sur 5 ans L + M
Entrée en DU1 via
Parcoursup.
Actuellement :
DU1 à DU3
ouverts et financés
par les inscriptions

DU CMI finance :
adhésion au
réseau 5,6k +
20 %
d'enseignements
supplémentaires

Financement



Inscription fixée à **400 euros**

2023/2024 : DU1 à DU3 uniquement



120 étudiants / 5 ans

Fidélisation des étudiants pour le Master



Stabilité financière

27,5 keuros vs 52 keuros en 2022-2023



Dépenses

Adhésion au réseau 5,7 ke/ Certifications 2,4 ke



Enseignements TD + SPS
Peu de vacataires

331h TD vs 555 TD en 2023

DU CMI Informatique : Conclusion

Profite de la réforme du Bac : création de la spécialité NSI

Attire des étudiants avec un très bon niveau Math +NSI en Licence Informatique

Augmente le taux de réussite global de la Licence Informatique

Fidélise les étudiants CMI sur les 5 ans



Informations générales

- Première Summer School – Faculté des Sciences - sur le thème de la Biologie Évolutive
- **Lieu** : Campus Triolet
- **Dates** : du 24 juin au 3 juillet 2024
- **Public cible** : étudiants de nos universités partenaires et étudiants de l'UM + d'autres universités en France
- **Niveau** : étudiants de L3 ou Master
- **Étudiants sélectionnés** : 30 étudiants maximum
- **Programme** : conférences, visite de laboratoires et activités culturelles
- **Frais d'inscription** : étudiants de l'UM/univ. françaises : 150 € (50 € pour les étudiants boursiers) ; étudiants extérieurs : 280 €





Processus de sélection

- Candidatures pour la Summer School : les étudiants doivent fournir leurs relevés de notes et une lettre de motivation.
- Réunion de la commission constituée d'Adam Ali + le pôle RI qui statue sur la sélection des 30 étudiants.
- Transmission des résultats à tous les candidats.
- Les candidats sélectionnés procèdent ensuite à leur inscription et au paiement des frais.





CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025



AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET			
JE	1	DI	1	MA	1	VE	1	DI	1	ME	1	SA	1	SA	1	MA	1	JE	1	DI	1	MA	1		
VE	2	LU	2	ME	2	SA	2	LU	2	JE	2	DI	2	DI	2	ME	2	VE	2	LU	2	ME	2	ME	2
SA	3	MA	3	JE	3	DI	3	MA	3	VE	3	LU	3	LU	3	JE	3	SA	3	MA	3	JE	3	JE	3
DI	4	ME	4	VE	4	LU	4	ME	4	SA	4	MA	4	MA	4	VE	4	DI	4	ME	4	VE	4	VE	4
LU	5	JE	5	SA	5	MA	5	JE	5	VE	5	DI	5	ME	5	SA	5	LU	5	JE	5	SA	5	SA	5
MA	6	VE	6	DI	6	ME	6	VE	6	LU	6	ME	6	SA	6	DI	6	MA	6	VE	6	DI	6	DI	6
ME	7	SA	7	LU	7	JE	7	SA	7	MA	7	ME	7	VE	7	LU	7	ME	7	SA	7	LU	7	LU	7
JE	8	DI	8	MA	8	VE	8	DI	8	ME	8	SA	8	SA	8	MA	8	JE	8	DI	8	MA	8	MA	8
VE	9	LU	9	ME	9	SA	9	LU	9	JE	9	DI	9	DI	9	ME	9	VE	9	LU	9	ME	9	ME	9
SA	10	MA	10	JE	10	DI	10	MA	10	VE	10	SA	10	MA	10	JE	10	SA	10	MA	10	JE	10	JE	10
DI	11	ME	11	VE	11	LU	11	ME	11	SA	11	DI	11	MA	11	VE	11	DI	11	ME	11	VE	11	VE	11
LU	12	JE	12	SA	12	MA	12	JE	12	DI	12	ME	12	ME	12	SA	12	LU	12	JE	12	SA	12	SA	12
MA	13	VE	13	DI	13	ME	13	VE	13	LU	13	SA	13	JE	13	JE	13	DI	13	MA	13	DI	13	DI	13
ME	14	SA	14	LU	14	JE	14	SA	14	MA	14	VE	14	VE	14	LU	14	ME	14	SA	14	LU	14	LU	14
JE	15	DI	15	MA	15	VE	15	DI	15	ME	15	SA	15	SA	15	MA	15	JE	15	DI	15	MA	15	MA	15
VE	16	LU	16	ME	16	SA	16	LU	16	JE	16	DI	16	DI	16	ME	16	VE	16	LU	16	ME	16	ME	16
SA	17	MA	17	JE	17	DI	17	MA	17	VE	17	SA	17	LU	17	JE	17	SA	17	MA	17	VE	17	VE	17
DI	18	ME	18	VE	18	LU	18	ME	18	SA	18	DI	18	MA	18	MA	18	DI	18	ME	18	VE	18	VE	18
LU	19	JE	19	SA	19	MA	19	JE	19	VE	19	DI	19	ME	19	ME	19	SA	19	LU	19	SA	19	SA	19
MA	20	VE	20	DI	20	ME	20	VE	20	LU	20	SA	20	JE	20	JE	20	DI	20	MA	20	DI	20	DI	20
ME	21	SA	21	LU	21	JE	21	SA	21	MA	21	VE	21	VE	21	MA	21	LU	21	ME	21	SA	21	LU	21
JE	22	DI	22	MA	22	VE	22	DI	22	ME	22	SA	22	SA	22	MA	22	JE	22	DI	22	MA	22	MA	22
VE	23	LU	23	ME	23	SA	23	LU	23	JE	23	DI	23	DI	23	ME	23	VE	23	LU	23	ME	23	ME	23
SA	24	MA	24	JE	24	DI	24	MA	24	VE	24	SA	24	LU	24	JE	24	SA	24	MA	24	JE	24	JE	24
DI	25	ME	25	VE	25	LU	25	ME	25	SA	25	DI	25	MA	25	VE	25	DI	25	ME	25	VE	25	VE	25
LU	26	JE	26	SA	26	MA	26	JE	26	DI	26	ME	26	ME	26	SA	26	LU	26	JE	26	SA	26	SA	26
MA	27	VE	27	DI	27	ME	27	VE	27	LU	27	SA	27	JE	27	DI	27	MA	27	VE	27	DI	27	DI	27
ME	28	SA	28	LU	28	JE	28	SA	28	MA	28	VE	28	VE	28	LU	28	ME	28	SA	28	LU	28	LU	28
JE	29	DI	29	MA	29	VE	29	DI	29	ME	29	SA	29	SA	29	MA	29	JE	29	DI	29	MA	29	MA	29
VE	30	LU	30	ME	30	SA	30	LU	30	JE	30	DI	30	DI	30	ME	30	VE	30	LU	30	ME	30	ME	30
SA	31	JE	31	SA	31	MA	31	VE	31	SA	31	LU	31	LU	31	SA	31	SA	31	SA	31	JE	31	JE	31

* Des épreuves de contrôle continu et d'examen peuvent avoir lieu pendant toute la période des enseignements. Les semaines d'examen affichées ici ne concernent que les épreuves organisées par les services centraux de la FDS. En tout état de cause, seules les dates mentionnées sur les convocations font foi.

- Périodes d'enseignement et d'évaluations
- Week-ends (le campus est ouvert le samedi matin et des enseignements peuvent avoir lieu)
- Congés des enseignements de la FDS (sauf formations à contraintes particulières) et jours fériés
- Autres jours sans enseignements (sauf formations à contraintes particulières)
- Événements (n'impliquant pas nécessairement une suspension des enseignements)
- Vacances scolaires de la zone C (pour information)



Projets pédagogiques Investissement 2024



Départements	Projets Investissement 2024			
EEA	Remplacement de 15 postes informatiques 18 852 € TTC	8 Wattmètres 7 247 € (on line) TTC 7 628 € (off line) TTC	12 Oscilloscopes de table 10 558 € TTC	Total: 36 657€
BIOMV	Neuro-escape game 6 266.44 € TTC	Licences PAN Achats Ordinateurs: 12 600 €	Vidéo projecteur 740 €	Total: 19 606 €
DDL	APPLE IPAD	APPLE MC BOOK AIR		Total: 2 825 €
MATH	5 Tables rabattables à roulettes + Petit meuble de rangement			Total: 5 029 €
CHIMIE	Analyseur surface BET Equipement mutualisé avec l'école de Chimie, 55 000 €. Financement demandé à la FdS: 25 000 € (Co-financement ENSCM).	Spectromètre IR (Bat. 19). Financement demandé: 22 716 €	Chromatographie Flash. Financement demandé: 24 663 €	

Départements	Projets Investissement 2024			
CHIMIE suite	Armoire solvants (Bat. 42). Financement demandé: 3 525 €	Armoire solvants (Bat. 16). Financement demandé: 11 990 €		Total 87 893 €
Informatique	12 000 € pour compléter le projet d'achat de 30 portables (30k€) pour la promotion de M1 GL	6 000 € pour compléter les installation des deux racks de 40 portables.	1 000 € 2 flowCell pour les séquenceurs du projet BILL en master bioinformatique	Total 19 000 €
MECA	Renouvellement de 25 ordinateurs PC fixes			Total 23 537 €
TEE	Projet de microscopie optique - stéréomicroscope 14 040 €	Microscope 5 600 €	Ecran Speechy 2 535 €	Total 22 175 €
Physique	TP spectroscopie Raman Master Phys. 14 040 €	Renouvellement parc info TP Bâtiment 02 (10 ordinateurs) Licence Phys. Et PEIP 6 000 €	Métalliseur pour salle grise et microscopie électronique Master Phys. + autres formations utilisant le MEB 11 000 €	

Départements	Projets Investissement 2024			
Physique Suite	TP Propagation des ondes hyperfréquence Master MEEF et agrégation interne, 16 018 €	Détecteur EDX sur le microscope électronique, Master Phys. + autres formations utilisant le MEB 35 000 € <i>(à prévoir pour 2025)</i>		Total: 82 158 € (47 158 €)
BE	Hall, PPI, devis en cours	Voiture 35 000 €, véhicule thermique ne rentre pas dans le parc UM	20 loupes binoculaires et 10 microscopes (environ 1500 euros/pièces, soit 45 000 €)	45 000 €
TOTAL				343 887 € (308 887 €)

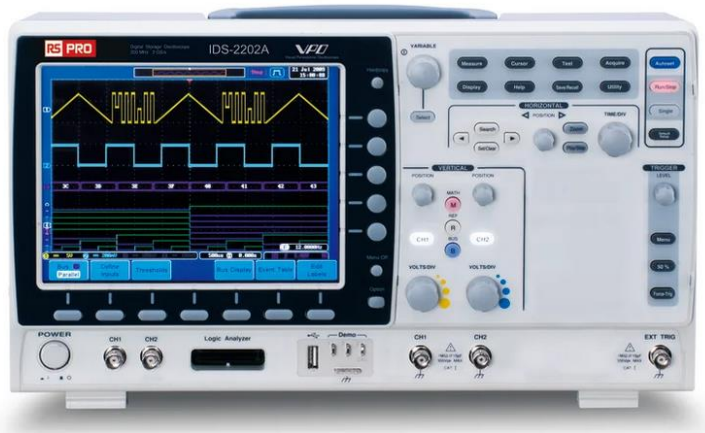
Département EEA

Priorité 1 :

Renouvellement oscilloscope en salle TP électronique du bât 1

Public : L1 PCSI, L2 EEA, L3 EEA → environ 300 étudiants

Tarif pour 12 unités : 10 558 € TTC



Renouvellement PC en salle CAO du bât 14

Public : L3 EEA, M1 EEA, M2 EEA 3EFS → environ 220 étudiants

Tarif pour 15 unités : 18 851,76 € TTC

Pour info, les écrans seraient pris sur budget fonctionnement

Priorité 2 :

Dernière vague de renouvellement des wattmètres en salle IE du bât 14

Public : L3 EEA, M1 EEA, M2 EEA 3EFS → environ 220 étudiants

Tarif pour 8 unités : 7 246,48 € TTC



Département BIOMV

Réalisation des cartes de jeux pour un Neuroescape
game pédagogique à destination des étudiants L3 PAN

6 266 € TTC

Achats Ordinateurs, Parcours Licence *Physiologie
Animale et Neurosciences (PAN)*

12 600 € TTC

Vidéo projecteur

740 €

Département MATH

Projet pédagogique : équipement modulaire de la salle 9.03

La salle 9.03 est une salle d'enseignement du département de maths que nous souhaitons adapter à la pluralité des usages.

L'équipement demandé concerne

- L'équipement multimédia : moniteur grand format, caméra fixe, le remplacement des tables actuelles par des tables rabattables à roulettes...

- **Coût total du projet : 25 248,97€, financement demandé à la FdS : 5 028,37€**

Département CHIMIE

- 1. Analyseur surface BET . Cet équipement sera mutualisé avec l'école de Chimie. Prix: 55k€. Aide demandée: 25 k€ (Co-financement ENSCM).
- 2. Spectromètre IR (Bat. 19). Aide demandée: 22 716 €
- 3. Chromatographie Flash. Aide demandée: 24 662,40 €
- 4. Armoire solvants (Bat. 42). Aide demandée: 3 525 €
- 5. Armoire solvants (Bat. 16). Aide demandée: 11 990 €

DEPARTEMENT INFORMATIQUE

12 000 € pour compléter le projet d'achat de 30 portables (30k€) pour la promotion de M1 GL

6 000 € pour compléter les installations des deux racks de 40 portables.

1 000 € 2 flowCell pour les séquenceurs du projet BILL en master bioinformatique

DEPARTEMENT MECA

Renouvellement de **25 ordinateurs PC fixes**

Financement sollicité: 23 537 €

DEPARTEMENT TEE

Projet de microscopie optique - stéréomicroscope

Financement sollicité: 14 040 €

Cet appareil sera installé au bâtiment 23. Il permettra l'étude des structures des roches et géo-matériaux et la caractérisation des minéraux/minerais en lames minces, en Licence et Master, du L1 au M2 (246 étudiants).

DEPARTEMENT TEE

Microscope

Financement sollicité: 5 600 €

DEPARTEMENT TEE

Ecran Speechy

Financement sollicité 2 535 €

DEPARTEMENT PHYSIQUE

1 – TP Spectroscopie Raman

- Technique de spectroscopie pour matière condensée et systèmes biophysiques
 - Masters tous parcours



14 040€ TTC

DEPARTEMENT PHYSIQUE

2 – Renouvellement des ordinateurs de TP
(bât. 2, 10 ordinateurs)

Ordinateurs actuels > 10ans
L1 PCSI, L2 Physique et PEIP

6 000 €

DEPARTEMENT PHYSIQUE

3 - Métalliseur pour microscopie électronique et pour procédés salle blanche

- TP de microscopie électronique sur échantillons isolants
 - Masters tous parcours et hors Dept. physique
- TP de fabrication de composants micro et opto-électronique
 - Masters parcours Phymatech et NanoQuant

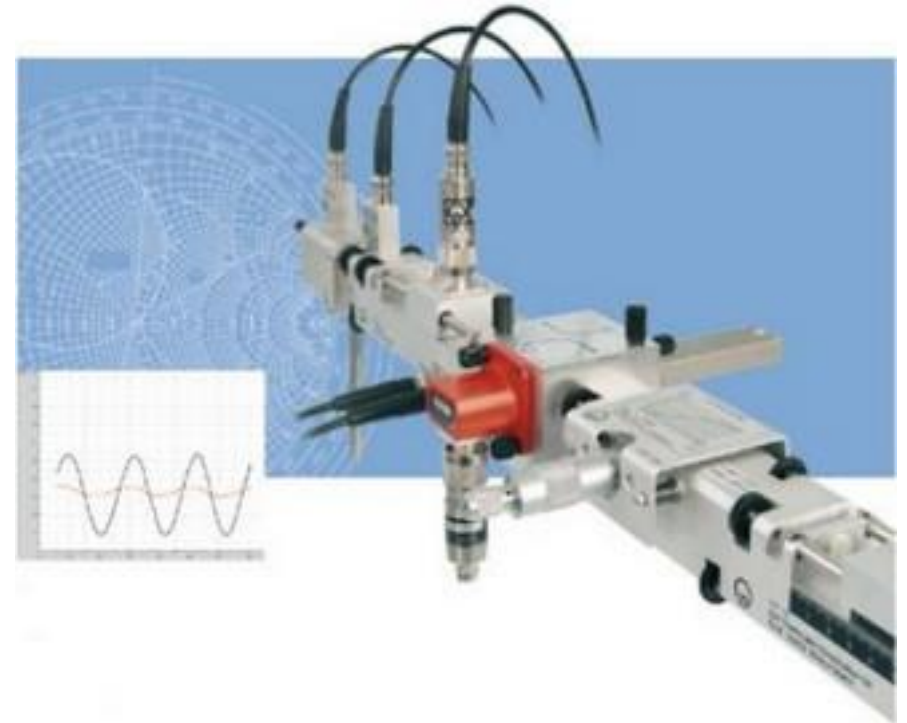


11 100 € TTC

DEPARTEMENT PHYSIQUE

4 – TP Propagation des ondes hyperfréquence

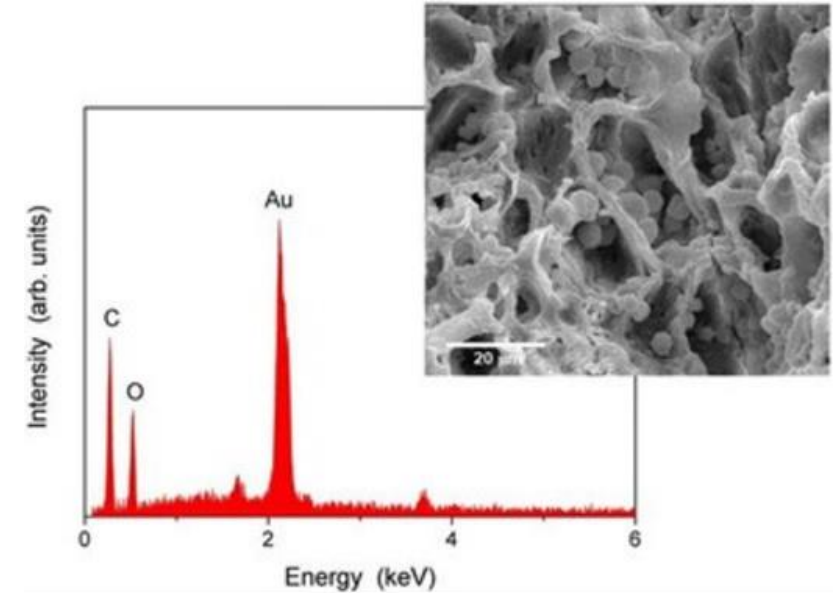
- Hyperfréquence : $f=9,4$ GHz
 - Master MEEF Physique-Chimie
 - Agrégation interne



16 018€ TTC

DEPARTEMENT PHYSIQUE

- Spectroscopie de rayons X à dispersion d'énergie (identification chimique)
 - Master de Physique tous parcours
 - et hors Dept. physique (EEA, géosciences, ...)
- ~ 35 000€ TTC





Arbitrage



Départements	Projets Investissement 2024			
EEA	Remplacement de 15 postes informatiques 18 852 € TTC	8 Wattmètres 7 247 € TTC	12 Oscilloscopes de table 10 558 € TTC	Total: 36 657€
DDL	APPLE IPAD	APPLE MC BOOK AIR		Total : 2 825 €
MATH	5 Tables rabattables à roulettes + Petit meuble de rangement			Total : 5 029 €
CHIMIE	Analyseur surface BET Equipement mutualisé avec l'école de Chimie, 55 000 €. Financement demandé à la FdS: 25 000 € (Co-financement ENSCM).	Spectromètre IR (Bat. 19). Financement demandé: 22 716 €	Chromatographie Flash. Financement demandé: 24 663 €	

Départements	Projets Investissement 2024			
CHIMIE suite	Armoire solvants (Bat. 42). Financement demandé: 3 525 €	Armoire solvants (Bat. 16). Financement demandé: 11 990 €		Total 87 893 € 47 726 €
Informatique	12 000 € pour compléter le projet d'achat de 30 portables (30k€) pour la promotion de M1 GL	6 000 € pour compléter les installations des deux racks de 40 portables	1 000 € 2 flowCell pour les séquenceurs du projet BILL en master bioinformatique	Total 19 000 € 19 000 €
MECA	Renouvellement de 25 ordinateurs PC fixes			Total 23 537 €
TEE	Projet de microscopie optique - stéréomicroscope 14 040 €	Microscope 5 600 €	Ecran Speechy – 2 535 €	Total 22 175 €
Physique	TP spectroscopie Raman Master Phys. 14 040 €	Renouvellement parc info TP Bâtiment 02 (10 ordinateurs) Licence Phys. Et PEIP 6 000 €	Métalliseur pour salle grise et microscopie électronique Master Phys. + autres formations utilisant le	

Départements	Projets Investissement 2024			
Physique Suite	TP Propagation des ondes hyperfréquence Master MEEF et agrégation interne, 16 018 €	Détecteur EDX sur le microscope électronique, Master Phys. + autres formations utilisant le MEB 35 000 € <i>(à prévoir pour 2025)</i>		Total: 82 158 € 47 058 €
BE	Hall, PPI, devis en cours	Voiture 35 000 €, véhicule thermique ne rentre pas dans la parc UM	20 loupes binoculaires et 10 microscopes (environ 1500 euros/pièces, soit 45 000 € (Vigan))	45 000 €
BIOMV	Neuro-escape game 6 266 € TTC	Licences PAN Achats Ordinateurs: 12 600 €	Vidéo projecteur 740 €	Total: 19 606 €
TOTAL				268 613 € 343 887 €

Projets Pédagogiques 2024 des Départements



Année 2024:

Total: 268 613 €

Année 2023:

**Total: 370 278 €,
335 278 € (hors véhicule BE)**

Année 2022:

Total: 93 182 €